

ENDCM – Organisation 2025-2026



École Notre-Dame
Cérroux-Mousty

Table des matières

I.	RENSEIGNEMENTS GENERAUX	3
1.	LES MEMBRES DE L'EQUIPE EDUCATIVE	3
2.	LE POUVOIR ORGANISATEUR DE L'ASBL PO NOTRE-DAME	4
3.	LE CMPS.....	4
4.	COLLABORATION AVEC LE POLE TERRITORIAL : PTARI BW	4
5.	UNE LOGOPEDE INDEPENDANTE QUI TRAVAILLE DANS NOS LOCAUX.....	4
6.	LES LISTES DE MATERIEL.....	4
7.	COMMENT COMMANDER LES REPAS CHAUDS ET/OU LE POTAGE ?	5
8.	LA COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES DE L'EQUIPE EDUCATIVE.....	5
9.	SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE	5
II.	HORAIRES ET AGENDA	6
1.	LES HORAIRES DE L'ECOLE	6
2.	LES HORAIRES DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	6
3.	LES DATES DE CONGES SCOLAIRES	6
4.	LES REUNIONS DE RENTREE	7
5.	LES JOURNEES PEDAGOGIQUES	7
6.	LES CLASSES DE DEPAYSEMENT.....	7
7.	LES REMISES DE BULLETIN ?	7
8.	QUELLES SONT LES FETES ORGANISEES A L'ECOLE ?	7
III.	LES FRAIS.....	8
1.	L'ESTIMATION DES COUTS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026	8
2.	HORS MISSION D'ENSEIGNEMENT, IL EXISTE LES SERVICES PAYANTS.	8
3.	LA REFERENCE LEGALE CONCERNANT LA GRATUITE	8
4.	LE PAIEMENT DES DIFFERENTS FRAIS ET SERVICES PAYANTS	9
5.	LE COUT DE LA SURVEILLANCE DES TEMPS DE MIDI	9
6.	LE PRIX DES REPAS CHAUDS ET DU POTAGE	9
7.	LE COUT L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	9
IV.	DIVERS	10
1.	JUSTIFICATIF D'ABSENCE.....	10
2.	LE REPAS « TARTINE » ?.....	10
3.	EXISTE-T-IL UNE BIBLIOTHEQUE ? COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?	10
4.	LE COURS DE NATATION EN PRIMAIRES	11
5.	LA DYN'AMICALE.....	11

I. Renseignements généraux

1. Les membres de l'équipe éducative

- La direction : Monsieur Nicolas Van Peel
- Le secrétariat : Madame Carine Van Vlaenderen

- Les enseignantes de maternelle
 - Accueil - M1 : Mesdames Isabelle Percy et Carine Lagard
 - M2A : Madame Virginie Herpoel
 - M2B : Madame Chantal Patris
 - M3 : Madame Sybille Girboux
 - Puéricultrice : Madame Bénédicte Collette

- Les enseignants du primaire
 - P1 : Mesdames Sandrine Schneider et Hélène Pirsoul
 - P2A : Mesdames Daphné Schoubben et Hélène Pirsoul
 - P2B : Madame Aurore Dubois et Monsieur Sylvain Van Herck
 - P3 : Madame Fabienne Paternostre et M. Sylvain Van Herck
 - P4A : Madame Elise Loria
 - P4B : Mesdames Françoise Payen et Claire Bedoret
 - P5A : Mesdames Véronique Guévar et Nathalie Reding
 - P5B : Madame Emeline Geuens
 - P6A : Madame Léa Philippart
 - P6B : Mesdames Catherine Simon et Nathalie Reding
 - La classe des explorateurs et son équipe pluridisciplinaire : Mesdames Sabine de Ribaucourt, Virginie Louviaux, Marie-Noëlle Pironet et Catherine Morre

- Les maîtres spéciaux
 - Éducation physique : Mesdames Delphine Motte et Séverine De Cooman
 - Psychomotricité : Madame Séverine De Cooman
 - Néerlandais : Mesdames Hélène Pirsoul et Evelyne Deleersnyder
 - Les périodes d'Accompagnement Personnalisé (soutien) : Mesdames Claire Bedoret, Hélène Pirsoul, Sandra Coulon, Nathalie Reding et Monsieur Sylvain Van Herck

- Les accueillantes extra-scolaires
 - Mesdames Aline Legreve et Sadia Abbar

2. Le Pouvoir Organisateur de l'ASBL PO Notre-Dame

- Président du conseil d'administration : Monsieur Vincent Lecat
- Membres du conseil d'administration : Mesdames Annie Noël et Monique Bollen, Messieurs Benoît Jacob, Marc Mons et Michaël Gaux

3. Le CMPS

Centre psycho-médico-social (PMS) libre d'Ottignies-LIN

Rue de la Neuville 24 bte 1

B-1348 Louvain-la-Neuve

<https://www.centrepms.be/ottignies>

010/ 41 47 93

Nos référentes :

Marine Bellefontaine

Logopède

marine.bellefontaine@centrepms.be

Julia Schmitz

Psychologue

Julia.schmitz@centrepms.be

4. Collaboration avec le pôle territorial : PtARI BW

Vous trouverez une communication concernant le PtARI sur notre site internet.

info@ptaribw.be

Place de l'Eglise, 7

1341 Mousty

www.ptaribw.be

5. Une logopède indépendante qui travaille dans nos locaux.

Madame Charlotte COPIN.

[0479 36 30 63](tel:0479363063)

logocharlottecopin@gmail.com

6. Les listes de matériel

- Les listes sont disponibles sur le site internet ou en vous adressant au secrétariat.
- En maternelles et en P1-P2-P3, nous avons tenu compte du décret gratuité. C'est l'école qui fournira la majeure partie du matériel.

7. Comment commander les repas chauds et/ou le potage ?

1. Chaque mois, le secrétariat envoie un mail avec un lien à tous les parents.
2. Après avoir cliqué sur le lien, plusieurs possibilités s'offrent à vous :
 - a. Inscrire son enfant pour le mois ou à la carte.
 - b. Inscrire plusieurs enfants sur le même formulaire, si les menus sont identiques.
 - c. Compléter différents formulaires s'il y a plusieurs enfants pour des menus différents.

8. La communication avec les membres de l'équipe éducative

- Une bonne communication entre l'école et les familles est essentielle pour le bien-être et la réussite des enfants. Nous privilégions un dialogue ouvert et respectueux.
- En cas de question ou d'inquiétude, le titulaire de la classe est la première personne à contacter. Vous pouvez demander un rendez-vous via le journal de classe.
- Le mail peut être utilisé pour transmettre des informations ou pour fixer un rendez-vous. Cependant, il ne remplace pas un échange direct, qui reste toujours préférable pour discuter d'une situation.
- La direction reste bien sûr disponible si nécessaire pour répondre aux questions ou aider à clarifier une situation.

9. Sécurité aux abords de l'école

Afin d'éviter tout risque d'accident, il est demandé de conduire son enfant à pied dans l'enceinte de l'école.

Le site de l'école ne peut être pénétré que par de véhicules motorisés autorisés (fournisseurs, enseignants, personnel de la crèche et de l'école, parents d'enfants PMR). Un panneau de signalisation placé à l'entrée de l'école rappelle cette interdiction.

Les places PMR de l'enceinte de l'école sont destinées en priorité à l'arrivée et au départ des enfants en situation de difficultés de mobilité.

Les cyclistes sont invités à ranger leur vélo dans le porte-vélos à l'entrée de l'école.

Les enfants ayant une autorisation parentale en ordre pour rentrer à pied ou à vélo à leur domicile peuvent quitter l'école seuls. Ils la montreront au surveillant en sortant.

II. Horaires et agenda

1. Les horaires de l'école

- Les lundis, mardis et jeudis, les cours ont lieu de 8h40 à 12h20 et de 13h40 à 15h40.
- Le mercredi de 8h40 à 12h20.
- Le vendredi de 8h40 à 12h20 et de 13h40 à 14h20.

2. Les horaires de l'accueil extrascolaire

- Une garderie est organisée gratuitement par l'école de 7h00 à 8h40.
- Un accueil extrascolaire payant est organisé par l'ASBL Promosport les lundis, mardis et jeudis de 15h55 à 18h, le mercredi de 12h35 à 18h et le vendredi de 14h35 à 18h.

3. Les dates de congés scolaires

Année scolaire 2025-2026	
Rentrée scolaire	Lundi 25 août 2025
Fête de la Communauté française	Samedi 27 septembre 2025
Congé d'automne (Toussaint)	Du lundi 20 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025
Jour de l'Armistice	Mardi 11 novembre 2025
Vacances d'hiver (Noël)	Du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Congé de détente (Carnaval)	Du lundi 16 février 2026 au dimanche 1 ^{er} mars 2026
Lundi de Pâques	Lundi 06 avril 2026
Vacances de printemps (Pâques)	Du lundi 27 avril 2026 au dimanche 10 mai 2026 NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 14 mai 2026
Lundi de Pentecôte	Lundi 25 mai 2026
Les vacances d'été débutent le	Samedi 4 juillet 2026

4. Les réunions de rentrée

- Accueil-M1 : le jeudi 28 août à 20h
- M2A&B, M3 & P1 : le mardi 02 septembre à 20h
- P2 : le jeudi 04 septembre à 20h
- P3 & P4 : le lundi 01 septembre à 20h
- P5 : le jeudi 04 septembre à 20h
- P6 : le lundi 01 septembre à 20h

5. Les journées pédagogiques

- Le mercredi 19 novembre 2025
- Les lundi 19 et mardi 20 janvier 2026
- Les jeudi et 5 et vendredi 6 février 2026
- Le mardi 7 avril 2026

Lorsqu'il y a une journée pédagogique, Promosport organise une journée d'activités payante de 9h00 à 16h00. Pour les enfants y participant, la garderie et l'accueil extrascolaire sont ouverts aux heures habituelles.

6. Les classes de dépaysement

- Les classes de montagne pour les classes de P5 à Haute-Nendaz (Suisse) du jeudi 09 (soir) au samedi 18 (matin) octobre 2025.
- Les dates des classes vertes pour les P6 sont à fixer.

7. Les remises de bulletin ?

- Bulletin n°1 : la semaine du 24 novembre 2025 + rencontre parents et enseignant
- Bulletin n°2 : la semaine du 16 mars 2026 + rencontre parents et enseignant à la suite de la demande d'un des partenaires
- Bulletin n°3 : la semaine du 29 juin 2026 + rencontre parents et enseignant

8. Quelles sont les fêtes organisées à l'école ?

- Le vendredi 29 août 2025 : La Dyn-Amicale offre le verre de rentrée.
- Le samedi 8 novembre : La Dyn-Amicale proposera son souper famille cinéma-karaoké
- Le 18 décembre : Notre village de Noël
- Le vendredi 10 avril : Quiz musical
- Le samedi 30 mai : Fête de l'école

III. Les frais

1. L'estimation des coûts pour l'année scolaire 2025-2026

	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Frais obligatoires									
Surveillance du temps de midi	36 €	36 €	36 €	36 €	36 €	36 €	36 €	36 €	36 €
Piscine				99 €	99 €	99 €	99 €	99 €	99 €
Activités culturelles, sportives	56 €	56 €	56 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
Activités extérieures et classes de dépaysement	/	/	/	100 €	100 €	250 €	250 €	100	250 €
Epargne classes de montagne							540 €		
TOTAL	92 €	92 €	92 €	285 €	285 €	435 €	975 €	285 €	435 €
Frais facultatifs									
Abonnement revues	/	/	/	/	/	/	/	/	/
TOTAL ANNUEL	92 €	92 €	92 €	285 €	285 €	435 €	975 €	285 €	435 €

2. Hors mission d'enseignement, il existe les services payants.

- Une quote-part est demandée aux parents pour la surveillance des temps de midi.
- L'école propose un service de repas chauds et/ou du potage.
- Promosport organise l'accueil extrascolaire qui comprend la garderie, des activités thématiques et l'étude.

3. La référence légale concernant la gratuité

- Sur notre site internet, vous trouverez un document proposé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, destiné à informer les parents d'élèves sur la gratuité d'accès à l'enseignement.

4. Le paiement des différents frais et services payants

- Chaque mois, les familles reçoivent, par mail, la note de frais comptabilisant les coûts liés à la piscine, aux excursions, aux classes de dépaysement ou au théâtre. Le coût de la surveillance des temps de midi, des repas chauds et du potage sera également comptabilisé sur la note de frais du mois.
 - Exemple : la facture envoyée début janvier reprendra les repas chauds de janvier pour les familles concernées.
 - La participation pour la surveillance des temps de midi sera facturée en deux fois.
- Sur chaque note de frais seront indiqués le numéro de compte bancaire de l'école et une communication.
- En cas de difficultés financières, la direction reste à votre disposition.

5. Le coût de la surveillance des temps de midi

- Les enseignants continueront à assurer la surveillance des repas (pique-nique) en classe.
- Mme Aline, Mme Sadia et 2 moniteurs de Promosport seront les référents dans les cours de récréation.
 - ⇒ Nous demandons une participation financière de 0,25€/jour/enfant, soit 36€/an.
 - ⇒ S'il s'avère que cette somme dépasse le coût, le surplus sera déduit ou remboursé.
 - ⇒ Les frais réclamés pendant le temps de midi peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale dans le chef des parents.

6. Le prix des repas chauds et du potage

- Un repas complet (potage compris) en primaire coûte 5,50 €.
- Un repas complet (potage compris) en maternelle coûte 5 €.
- Le potage coûte 0,50 € par jour.
- Remboursement uniquement en cas de maladie à partir du 4^{ième} jour. A signaler au secrétariat, oralement ou par mail.

7. Le coût l'accueil extrascolaire

- La garderie fermera ses portes à 18h.
- C'est payant à la minute, voir le livret de notre école sur le site de Promosport.
- Promosport envoie une facture chaque mois aux parents.
- Les frais réclamés pendant ce temps extrascolaire peuvent faire l'objet d'une déduction fiscale dans le chef des parents.

IV. Divers

1. Justificatif d'absence

- En cas d'absence, veuillez compléter le document « justificatif » et le faire parvenir à l'école par mail ou en version papier. Il est disponible sur le site internet.

2. Le repas « tartine » ?

- Le pique-nique se prend en classe en compagnie de l'enseignant.
- Dans le souci de respecter l'hygiène et l'environnement, et pour éviter toute confusion avec les tartines des autres enfants, les boîtes marquées sont obligatoires.
- Pour nous aider à atteindre notre objectif « zéro déchet », évitez tant que possible le papier aluminium, le cellophane, les emballages jetables ...
- Les enfants boiront uniquement de l'eau et devront se munir d'une gourde.
- Il n'y a pas de possibilité de réchauffer son repas au micro-ondes.

3. Existe-t-il une bibliothèque ? Comment fonctionne-t-elle ?

- Grâce à l'aide de l'Amicale des Parents (Dyn-Amicale), les enfants bénéficient d'une Bibliothèque Centre de Documentation et d'Information (B.C.D.I.).
- Les élèves ont régulièrement l'occasion d'y emprunter un livre.
- Ce service est gratuit. Une participation de 10€ sera cependant exigée si les livres sont rendus abîmés ou s'ils sont perdus.
- Les bibliothécaires insistent sur le fait de rendre les livres dans un état impeccable.

4. Le cours de natation en primaires

- Les enfants restent 45 minutes dans l'eau afin de bénéficier d'un temps d'apprentissage profitable.
- Nous assurons un encadrement de qualité avec du personnel possédant un brevet de sauvetage afin d'assurer au maximum la sécurité de vos enfants.
- Une séance de piscine coûte 9 €. Aucun remboursement ne sera possible sauf en cas de maladie prolongée avec certificat médical.

Voici la planification des séances :

- P3-P4 : 01/09 - 08/09 - 15/09 - 22/09 - 29/09 - 06/10 - 13/10 - 03/11 - 10/11 - 17/11 - 24/11
- P5-P6 : 01/12 - 08/12 - 15/12 - 05/01 - 12/01 - 19/01 - 25/01 - 02/02 - 09/02 - 02/03 - 09/03
- P1-P2 : 16/03 - 23/03 - 30/03 - 13/04 - 20/04 - 11/05 - 18/05 - 01/06 - 08/06 - 15/06 - 22/06

5. La Dyn'Amicale

- L'Association des Parents de l'École Notre-Dame, la Dyn'Amicale, organise diverses activités tout au long de l'année afin de promouvoir les interactions entre parents/élèves/enseignants/direction (apéro de rentrée, St Nicolas, Chandeleur, conférence à thème etc.).
- Vous trouverez plus d'informations en cliquant sur l'onglet « Dyn'Amicale » de notre site internet.
- Voici quelques dates déjà fixées !

- ⇒ Vendredi 29 août : La Dyn'Amicale offre le drink de rentrée.
- ⇒ Mardi 30 septembre : Réunion Dyn'Amicale
- ⇒ Samedi 8 novembre : Le souper famille cinéma-karaoke
- ⇒ Mardi 18 novembre : Réunion Dyn'Amicale
- ⇒ WE 29/11 & 30/11 : Saint-Nicolas
- ⇒ Vendredi 30 janvier : Chandeleur à l'école
- ⇒ Mardi 10 février : Réunion Dyn'Amicale
- ⇒ WE 21-22 mars : Opération lasagnes
- ⇒ Vendredi 10 avril : Quiz musical
- ⇒ Mardi 21 avril : Réunion Dyn'Amicale
- ⇒ Samedi 30 mai : fête de l'école
- ⇒ Jeudi 18 juin : Réunion Dyn'Amicale